



Ville de Bernay
Délibération : 02
Conseil du 04 septembre 2020

VILLE DE BERNAY

CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 04 SEPTEMBRE 2020 -

Délibération n° 42-2020

Rapporteur : Monsieur Louis CHOAIN

L'an deux mille vingt, le quatre septembre à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville, sous la présidence de Madame Marie-Lyne VAGNER, maire.

Présents : Marie-Lyne VAGNER, Gérard LEMERCIER, Mickaël PEREIRA, Louis CHOAIN, Guillaume WIENER, Françoise TURMEL, Pascal SÉJOURNÉ, Claudine HEUDE (arrivée à 19h20), Pierre BIBET, Frédérique PARIS, Jérôme VARANGLE, Céline MENANT, Pierre JALET, Laure BONMARTEL, Jocelyn COUASON, Valérie DIOT, Laurence BEATRIX, Dominique BÉTOURNÉ, Chantal HERVIEU, Ulrich SCHLUMBERGER, Valérie BRANLOT, Sébastien LERAT, François VANFLETEREN, Claire PITETTE, Pascal DIDTSCH, Nathalie PERRET.

Pouvoirs : Camille DAEL à Céline MENANT, Sabrina BECHET à Mickaël PEREIRA, Thierry JOSSÉ à Marie-Lyne VAGNER, Julien LEFEVRE à Gérard LEMERCIER, Sandrine BOZEC à Ulrich SCHLUMBERGER, Antonin PLANCHETTE à Nathalie PERRET.

Absents : Camille DAEL, Sabrina BECHET, Thierry JOSSÉ, Julien LEFEVRE, Sandrine BOZEC, Antonin PLANCHETTE, Sara FERAUD.

Date de la convocation : 28 août 2020

Mickaël PEREIRA est nommé secrétaire de séance.

Objet : CREATION DE LA COMMISSION PERMANENTE D'APPEL D'OFFRES ET ELECTION DE SES MEMBRES

EXPOSÉ DES MOTIFS :

Le Code général des collectivités territoriales dispose que « pour les marchés publics passés selon une procédure formalisée dont la valeur estimée hors taxe prise individuellement est égale ou supérieure aux seuils européens qui figurent en annexe du code de la commande publique, (...) le titulaire est choisi par une commission d'appel d'offres composée conformément aux dispositions de l'article L. 1411-5 ».

La commission d'appel d'offres est composée, en ce qui concerne les communes de plus de 3 500 habitants, de :

- Madame le Maire/ou son représentant qui doit être désigné par arrêté de délégation de fonctions ;
- cinq membres titulaires ;
- cinq membres suppléants.

Les membres titulaires et suppléants doivent être élus au sein du conseil municipal au scrutin de listes, à bulletin secret et à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

La commission permanente d'appel d'offres siègera sous la présidence de Madame le Maire ou de son représentant désigné.

Il est donc proposé aux membres du Conseil Municipal de procéder à la création de la commission permanente d'appel d'offres et à l'élection de ses cinq membres titulaires et de ses cinq membres suppléants.

DÉLIBÉRATION :

VU l'article L.1414-2 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

CONSIDÉRANT les listes des candidats proposées le jour de l'élection des membres ;

- **Bernay, Solution d'Avenir :**
 - Candidats titulaires :
 1. Monsieur Mickaël PEREIRA
 2. Monsieur Gérard LEMERCIER
 3. Monsieur Pierre BIBET
 4. Madame Laure BONMARTEL
 5. Madame Camille DAEL
 - Candidats suppléants :
 1. Madame Claudine HEUDE
 2. Madame Françoise TURMEL
 3. Monsieur Thierry JOSSÉ
 4. Madame Valérie DIOT
 5. Monsieur Jocelyn COUASNON
- **Bien vivre à Bernay**
 - Candidats titulaires :
 1. Monsieur Pascal DIDTSCH
 2. Madame Nathalie PERRET
 - Candidats suppléants :
 1. Monsieur Antonin PLANCHETTE
- **Unis pour Bernay**
 - Candidats titulaires :
 1. Monsieur Ulrich SCHLUMBERGER
 2. Madame Valérie BRANLOT
 3. Monsieur Sébastien LERAT
 4. Madame Sandrine BOZEC
 5. Monsieur François VANFLETEREN

- Candidats suppléants :
 1. Madame Claire PITETTE

CONSIDERANT les résultats du scrutin suivants :

Nom des listes candidates	Nombre de suffrages obtenus	Nombre de sièges obtenus	Attribution du siège au plus fort reste
Bernay, Solution d'Avenir	23	3	1
Unis pour Bernay	6	0	1
Bien vivre à Bernay	3	0	0

APRES EN AVOIR DELIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- **D'ACTER** la création de la commission permanente d'appel d'offres ;
- **DE PROCLAMER** les résultats de l'élection de ses membres comme suit :

Membres titulaires	Membres suppléants
Monsieur Mickaël PEREIRA (Bernay, Solution d'Avenir)	Madame Claudine HEUDE (Bernay, Solution d'Avenir)
Monsieur Gérard LEMERCIER (Bernay, Solution d'Avenir)	Madame Françoise TURMEL (Bernay, Solution d'Avenir)
Monsieur Pierre BIBET (Bernay, Solution d'Avenir)	Monsieur Thierry JOSSE (Bernay, Solution d'Avenir)
Madame Laure BONMARTEL (Bernay, Solution d'Avenir)	Madame Valérie DIOT (Bernay, Solution d'Avenir)
Monsieur Ulrich SCHLUMBERGER (Unis pour Bernay)	Madame Claire PITETTE (Unis pour Bernay)

Pour copie certifiée conforme

signé électroniquement le 09/09/2020,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

